

Le 21/10/2021

Un PDG en pleine course à la propagande.

Depuis plusieurs semaines, notre PDG ne chôme pas. On peut lui reconnaître sa profonde envie de dispenser sa propagande anti-syndicale dans de nombreux services et certains sites de l'UES SFR.

Pour autant, n'oublions pas que la justice a tranché et donné raison au CSE-Central à plusieurs reprises ces derniers mois (déloyauté, mensonge, dissimulation, obstruction dans l'expertise...). **Cela démontre à quel point le dialogue social est à l'arrêt chez SFR.**

Actions de " l'intersyndicale" des Organisations syndicales dites représentatives (OSR).

SUD n'est pas toujours en phase avec les "Organisations Syndicales dites Représentatives", mais nous reconnaissons que le bon travail accompli par l'intersyndicale (dont la porte nous est toujours fermée malgré notre proposition d'actions unitaires conjointes) ces derniers mois dans le cadre de ce projet de PDV a porté ses fruits.

SUD constate avec plaisir que les récentes résolutions du CSE-Central démontrent que nous sommes en phase sur le constat. Dès mars, [SUD annonçait](#) :

- Le projet de PSE ne peut pas se justifier par une quelconque raison économique. Avec 43% de taux de marge en pleine "crise", SFR est en excellente santé, l'expert le confirme.
- De très nombreuses activités partent chez Intelcia, ERT, Rhone'Télécoms....
- Le projet de PDV 2021 prévoit d'en envoyer encore plus. Voir [Intelcia grignote nos activités et la fièvre acheteuse](#).
- SFR devient dangereusement dépendante des filiales du groupe.

A la recherche de cohérence.

Si nous sommes en phase avec les OSR sur ce constat, nous nous interrogeons sur la suite de leur gestion de ce projet de PDV qui n'est autre qu'un PSE.

Dans un mail du 1er octobre 2021, la direction nous annonçait avoir retiré sa demande d'homologation du PSE.

Cette décision a été prise **quelques jours à peine après que Monsieur Drahi ait été reçu à l'Élysée**. Si ce rendez-vous avait pour objet le projet de rachat d'Eutelsat, le dossier "projet de PSE chez SFR" a forcément été abordé. Les actions que nous avons menées vis-à-vis des politiques ont donc porté leurs fruits (Deux courriers à la Ministre du travail [en avril](#) puis [septembre 2021](#), un au Ministre de l'économie en [mai 2021](#) et un à Monsieur le Président de la République en [septembre 2021](#)).

SUD pense que l'homologation d'un PSE au sein d'une entreprise en parfaite santé comme SFR ne semble pas envisageable

politiquement à un an des élections présidentielles. Pour la direction, **la seule solution serait donc d'obtenir l'accord des organisations syndicales représentatives, c'est le coup de poker que tente aujourd'hui la direction. N'étant pas représentatif, SUD n'aura malheureusement pas voix au chapitre !**



Les OSR tomberont-elles dans le piège ?

Dans un mail du 15 octobre, notre PDG a communiqué à l'ensemble des salariés.

Bien que sans rapport, il nous promet d'ouvrir des négos pour augmenter le nombre de jours de Télétravail en parlant d'un jour supplémentaire (Chez Orange, **les salariés ont droit jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine !**). Et rien concernant la prise en charge des frais liés au télétravail, rien sur l'équipement que l'entreprise nous mettra à disposition pour **assurer un télétravail dans de bonnes conditions** (comme c'est le cas à la CAF : bureaux, chaises, écrans ...).

Nous ne détaillerons pas chacune des prétendues avancées annoncées par Monsieur Rabuel, mais abordons au moins l'engagement "*de ne procéder à aucune rupture contrainte collective pour motif économique jusqu'au 31 décembre 2023*"

Alors que depuis mars 2021, la direction nous présente son projet « Transformation et ambitions 2025 », **elle n'accepterait de s'engager que jusque fin 2023 ?**

Et quel engagement ? En l'état, Plan de "Départs Volontaires" et autre Ruptures Conventionnelles Collectives pourront **tout à fait être mis en place**.

De plus, une entreprise aussi profitable que SFR ne pourrait se voir valider un PSE prévoyant des "ruptures contraintes collectives". Avec cet « engagement, la direction prend ses salariés pour des lapins de 3 semaines.

Dans un tract du 19 octobre 2021, "l'intersyndicale des OSR" se plaint d'un "*manque de transparence dans le dialogue social*". SUD la rejoint sur ce point aussi. Mais nous pensons également qu'à trop fonctionner comme "prestataire de service" depuis des années, les OSR ont perdu en crédibilité face à la direction.

La négociation n'a de réel poids que lorsque le patron connaît l'existence d'un possible rapport de force.

SUD a toujours clamé que la concertation et la négociation, aussi importantes soient-elles, suffisent rarement à imposer à elles seules la satisfaction de nos revendications.

En se limitant au passé proche, **se contenter de négocier dans les salons nous a apporté un PDV en 2017 avec la destruction de 5000 emplois chez SFR, une surcharge de travail globale, une absence complète de reconnaissance du travail accompli, des augmentations honteuses, un intéressement que l'on peut aisément qualifier de nul, un mépris affiché de Messieurs Drahi et Pereira, un refus de prise en charge des frais liés au télétravail.**

Mieux, pendant que Monsieur Drahi "[paie aussi peu que possible](#)" les salaires, **SFR verse 4,7 milliards d'euros de dividendes après avoir obtenu un résultat brut d'exploitation de 4,2 milliards d'euros en 2020.** Alors qu'il nous est demandé de ne jamais dépenser plus que ce que l'on gagne (en stigmatisant régulièrement les plus précaires d'entre nous au passage), pendant qu'on tente de nous [faire croire que la dette publique est un GRAVE problème](#), le monde de l'entreprise fait le strict contraire de toute logique économique.

Dans cette communication du 19 octobre, les OSR déploraient s'être "*heurtés à une position très claire de la Direction Générale dont le seul but affiché était de décrédibiliser les Organisations Syndicales Représentatives*". Elles nous confirmaient que "*la quasi-totalité des mesures financières pour accompagner les départs n'ont pas changé mais surtout les « engagements » pour les 80% au moins qui vont rester - et dont nous vous avons clairement dit depuis le début qu'ils seraient déterminants [...] - sont pour la plupart très creux et donc très peu ... « engageants » !*".

En résumé :

- l'entreprise est en parfaite santé, cela est également confirmé par l'expert.
- SFR remonte plus de dividendes qu'elle ne génère de bénéfices

Solidairement.

L'équipe de SUD SFR

[Notre newsletter.](#)

[Connaitre vos droits.](#)

[Rejoignez SUD.](#)

[Formulaire de contact .](#)

[Retrouvez nos tracts.](#)

Pour rester informés, SUD vous propose deux nouveaux outils :



Whatsapp



Telegram

- les augmentations sont à l'arrêt depuis trop longtemps (ce qui a été obtenu ne couvre même pas l'augmentation du "coût de la vie").
- le niveau de la participation est pour ainsi dire nul.
- l'organisation actuelle de SFR la rend dépendante des autres entreprises filiales du groupe (Intelcia - Ert/Rhon'Télécoms).
- la charge de travail a considérablement augmentée suite au dernier PDV.
- le PDV 2021 prévoit d'envoyer encore plus d'activités dans les filiales du groupe.
- les "engagements" pris par la direction n'en ont que le nom

Mais, dans son tract du 19 octobre, l'intersyndicale des OSR parle "*d'avancées essentielles*". **Or dans ce projet, l'entreprise ne sera pas gagnante, les salariés restants non plus, seuls l'actionariat en tirera un énorme bénéfice !**

Les salariés qui prendront cet hypothétique plan partiront avec un chèque et seront "gagnants" mais **pour combien de temps ?** Le marché du travail est plus que tendu, pour s'en assurer, il suffit de prendre contact avec les collègues partis en 2017 et regarder dans la globalité.

Si les OSR signent un accord, ce sera un blanc-seing signé pour d'autres ruptures de contrats collectives dans les années à venir. RDV en 2023 ?

Pour SUD, cette réorganisation ne doit pas avoir lieu ! Aucun accord prévoyant des destructions de postes dans l'UES SFR ne doit être signé.

SFR doit massivement embaucher pour faire face aux "enjeux de la transformation" ! Le partage des richesses créées doit être drastiquement revu, nous sommes environ 9700 salariés au sein du pôle télécoms, le partage des 4,7 milliards d'euros de dividendes représente plus de 484 000€ par salarié !

Il est grand temps pour nous, salariés de SFR, de prendre en main la défense de nos intérêts en ne laissant plus les autres le faire, le mythe des seules négociations en CE ou en CSE ne peut plus durer !

